

LE REPUBLICAIN

DU RHONE JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.....
 Réclames.....
 Annonces anglaises.....

la ligne
 1 fr.
 1 fr. 50

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
 14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
 Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois	Six mois
5 fr. 10	10 fr. 10
10 fr. 10	18 fr. 10

Lyon et départements limitrophes.....
 Autres départements.....
 Etranger et Union postale.....

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
 73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

100 français.....	82 80	Crédit mobilier.....	753
100 amortissable.....	83	Crédit Lyonnais.....	485
100 nouveau.....	80 40	Mobilier espagnol.....	485
100 français.....	115 85	Union générale.....	497
100 italien 5 0/0.....	90 40	Foncière lyonnaise.....	307
100 hongrois 6 0/0.....	100	Autrichiens.....	497
100 russe 5 0/0.....	100	Lombards.....	307
100 turc 5 0/0.....	100	Sarragosse.....	497
100 égyptiennes 6 0/0 1877.....	351	Nord-Espagne.....	497
100 Banque d'Escompte.....	1520	Transatlantique.....	2675
100 Crédit foncier.....	807	Suez.....	101 3/16
100 Banque ottomane.....	497	Consolidés à Londres.....	101 3/16
100 Banque Autrichienne.....	497	Panama.....	497

Télégrammes

DE NUIT
Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

ment des Pyrénées-Orientales sont convoqués pour le dimanche 11 juin prochain, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants, en vue de l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Farines, démissionnaire. Le collège électoral se réunira au chef-lieu le dimanche 16 juillet prochain.

Le président de la République assistera, dans le courant de la semaine prochaine, à une grande réception qui sera donnée par un des ambassadeurs accrédités par le gouvernement français. Après-demain le président recevra les deux nouveaux académiciens, MM. Pasteur et Cherbuliez, qui seront introduits à l'Élysée par M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie.

M. Letellier, député d'Algérie, a reçu de quelques colons des plaines du Chélif un sac de blé de la récolte de cette année. Ce blé, converti en pain, sera offert par M. Letellier au président de la République. Les colons d'Algérie se proposent de donner, le jour où ce pain sera servi sur la table du chef de l'Etat, une grande fête en l'honneur de la splendide récolte de céréales de cette année.

C'est jeudi prochain que doivent être élus à l'Académie française, les successeurs de Charles Blanc et d'Auguste Barbier. Il a été décidé hier que la séance se tiendrait à une heure au lieu de trois heures. Les principaux concurrents sont : M. Pailleron, M. de Mazade et M. Perraud, évêque d'Autun. La séance publique pour la distribution des prix de vertu a été fixée au jeudi 6 juillet. Le discours sera prononcé par M. Mézières. C'est demain, samedi, que M. Grévy recevra à l'Élysée MM. Pasteur et Cherbuliez. M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie, présentera au président de la République les deux nouveaux immortels.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTÉ

Londres, 2 juin.
 Le Times doute que le pays soit satisfait des explications de lord Granville et de sir Charles Dilker. Il est difficile de penser, dit-il, que les résolutions d'une conférence produisent plus d'effet que les notes identiques des ambassadeurs. L'idée d'une conférence a été mise en avant surtout pour sauver les susceptibilités françaises, en offrant à la France d'accepter l'intervention turque comme un ordre de l'Europe. Le Times croit que l'envoi de la flotte de la Manche est sérieux, et il espère que le gouvernement poursuivra sa politique énergique comme le commandent les intérêts du pays. Le Standard et le Morning Post considèrent le projet d'une conférence comme une renonciation définitive et absolue au principe suivant lequel l'Angleterre possède, en Egypte, des intérêts et des droits différents de ceux des autres puissances.

Le Caire, 2 juin.
 Dans les cercles diplomatiques on pense qu'en proposant une conférence on a eu pour but de déclarer formellement l'intervention turque et la volonté de l'Europe. M. Sinkiewicz fait de nouveaux efforts pour amener Arabi-Pacha à accepter l'ultimatum ; s'il l'accepte, M. Sinkiewicz propose que Raghel-Pacha soit chargé de former un nouveau ministère avec Abdallah-Kurdu-Pacha comme ministre de la guerre. Le khédive refuse d'accepter cette combinaison. Le bruit court que les chefs du parti militaire ont reçu une dépêche du sultan se prononçant contre la discorde qui divise les différentes races de la foi mahométane et insistant sur le maintien du statu quo. La tranquillité est complètement rétablie. La flotte anglo-française est prête pour l'action. Les autorités égyptiennes font élever des terrassements autour des fortifications. A Alexandrie, on retire les pétitions pour la déposition du khédive.

Constantinople, 2 juin.
 On ne considère, dans les cercles politiques, la conférence possible que si son objet est bien précisé d'avance ; même dans ce cas on doute qu'elle donne des résultats efficaces. Il est probable que la Porte répondra demain à la note du 26 mai qui a été remise par M. de Noailles et lord Dufferin. Le commissaire turc en Egypte sera probablement nommé cette nuit ; il partirait demain sans escorte. On parle de Muret-Pacha, aide de camp du sultan, pour remplir cette mission.

Paris, 2 juin.
 L'adhésion de l'Allemagne à la conférence est arrivée. Les adhésions des autres puissances sont déjà parvenues au cabinet anglais qui avait fait les démarches le premier et sont attendues à Paris.

Tunisie

Paris, 2 juin. — On télégraphie de Paris au Temps :
 Le conseil de guerre siégeant à la Goulette a commencé à juger l'affaire de l'Oued-Zargua. Les personnes arrêtées sont au nombre de 100. Il y a bien d'autres coupables, et il faudrait en arrêter 500 au moins. Mais on a pris les principaux meneurs et les assassins. On n'a pas arrêté de femmes ; cependant, il y en avait de bien coupables. Aujourd'hui, le général Forgemol est revenu de son excursion sur les côtes est de la Régence. Il a pu juger de l'état de nos troupes, qu'il a trouvées très satisfaisantes. Il a notamment vu la colonne du général Philebert à Gabès. On sait que cette colonne vient de faire campagne dans le Sud, et que, par conséquent, les fatigues ne lui ont pas été épargnées, pas plus que les marches et contre-marches dans un pays de peu de ressources. Le général Philebert est arrivé également à Tunis, seul. Sa colonne est restée sous le commandement du général en chef Logerot, qui la conduit en ce moment même à Gafsa. Les chaleurs sont déjà fortes. Heureusement, après ces fatigues, nos hommes pourront se reposer à l'ombre des arbres de l'oasis de Gafsa, où ils auront de l'eau en abondance, quoiqu'un peu chaude, car elle marque 27 degrés au thermomètre. Il faut la puiser la veille au soir et la laisser se rafraîchir dans des cruches poreuses. Le général Logerot n'a jamais été blessé, comme on en faisait courir le bruit ici. Quant au général Jamais, il reste encore à Ksar Mendjenin, au milieu de la tribu des Ouerghema, s'attendant à la soumission de la fraction dite des Conaritz, qui ne paraît pas se presser et ne semble pas encore décidée à faire sa soumission.

Etranger
Suisse
Berne, 2 juin. — Hier, les deux premiers trains réguliers, partis l'un de Milan à 7 heures 50 et l'autre de Bâle à 7 heures 45 du soir, ont fait le trajet international du Gothard. A partir d'aujourd'hui les bateaux à vapeur du lac des Quatre-Cantons cessent leur service postal. Les journaux zurichois appellent l'attention publique sur la situation de la compagnie du Saint-Gothard, qui au point de vue financier serait des plus mauvaises. Le Landbote de Winterthur parle même de faillite imminente. La confédération se trouvait alors en face du dilemme suivant : le rachat de la ligne, ou l'accaparement de l'entreprise par les capitaux étrangers. Le village de Dupont, dans la vallée d'Entremont, a été entièrement consumé par un incendie. Le Teschingelberg, à Elm, est de nouveau en mouvement. Les ingénieurs craignent un éboulement plus considérable encore que celui qui s'est produit dernièrement. Les crevasses sont très larges et s'étendent sur un grand espace. Genève, 2 juin. — Sept mille orphéonistes sont à l'heure actuelle inscrits pour le concours de Genève. L'Algérie même fournit son contingent, et les municipalités de cette colonie ont voté des subsides à leurs musiques pour les expédier au bord du Léman. On annonce l'inscription de la grande société de Cologne, composée de 140 exécutants. Le royaume des Pays-Bas a adhéré aux décisions de la conférence internationale de Berne, relative à une législation internationale en matière de transports par chemins de fer.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 2 juin.
La Décentralisation municipale
 M. de Freycinet a reçu dans la matinée MM. Bazille et Wurtz, président et vice-président du centre gauche du Sénat, qui lui ont transmis les résolutions de ce groupe sur les projets de décentralisation municipale. M. de Freycinet a répondu que les projets n'étaient pas urgents et que le gouvernement s'occuperait de tous les renseignements, afin de concilier tous les intérêts, et qu'il mettrait ses soins afin que les projets présentés n'éveillent pas l'inquiétude du Sénat.

Les crédits tunisiens
 La commission chargée d'étudier la proposition des crédits pour la réorganisation de la Tunisie a entendu MM. de Freycinet, Jules Ferry, le général Billot, Humbert et Léon Say. Plusieurs des membres ont exprimé la crainte que l'organisation projetée n'aboutisse, en définitive, à l'annexion. M. de Freycinet a répondu qu'il voulait seulement le protectorat. Le traité du Bardo doit être réglé par le gouvernement français. Questionné sur la commission financière tunisienne, M. de Freycinet a dit qu'il était obligé de la maintenir, parce qu'elle dépendait des arrangements internationaux. On pourrait la supprimer en prenant à la charge de la France la dette tunisienne. M. Léon Say a déclaré qu'il ne consentirait pas à accepter cette nouvelle charge.

Informations

Paris, 2 juin.
 Par décret en date du 31 mai 1882, les conseils municipaux des communes comprises dans le départe-

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE FIACRE N° 13
 PAR XAVIER DE MONTÉPIN
 DEUXIÈME PARTIE
L'ORPHELINE

— Elle est trop fine pour ne pas se défier, mais cela est de peu d'importance... Retournez chez elle demain... Faites valoir l'absolue nécessité de préparer votre fils à une rupture et de l'amener à de nouveaux projets... Elle ne pourra vous refuser un délai de quelques jours. Quant à Esther Dérieux, n'ayez à son sujet aucune inquiétude. Mistress Dick Thorn ignore certainement que la veuve de votre frère est à Lyon, et, si elle le savait, il lui serait impossible de se faire ouvrir les portes de l'asile d'arriver jusqu'à la folle... Maintenant, monsieur le duc, si vous le voulez bien, parlons un peu de nos affaires.

— Soit... murmura le sénateur.

— Je vous l'ai déjà dit, pour vous servir, je ne me fâche pas.

— Aussi je suis tout prêt à tenir ma promesse... En quittant la maison du plateau de la Folle, je vous remettrai un chèque à vue de cent mille francs.

— Monsieur le duc, répliqua sèchement Théfer, l'enlèvement seul de Berthe Leroyer vous coûtera cinquante mille francs... Je sais bien que c'est cher, mais dans ces sortes de transactions on ne peut marchandé.

— Je payerai ces cinquante mille francs.

— Monsieur le duc, poursuivit le policier, Claudia Varni est moins inquiétante peut-être que la fille du guillotiné. Vous êtes prêt à lui donner trois millions, et cependant elle ne court aucun danger personnel. Moi je risque l'échafaud. Deux cent mille francs, ce n'est pas assez...

— C'était le prix convenu.

— Je le sais bien, mais j'ai réfléchi.

— Que voulez-vous de plus ?

— Le double... Quatre cent mille francs...

— Pourtant... commença Georges.

— Inutile de discuter, monsieur le duc, interrompit Théfer. Si ça ne vous va pas, mes hommes reconduiront la jeune fille ou ils l'ont prise, et tout sera dit...

Le chantage était manifeste, mais Georges de la Tour-Vaudieu ne pouvait pas plus résister aux exigences de son complice qu'à celle de Claudia.

— Vous m'égorgez... fit-il d'une voix sourde, Vous abusez de la situation ! Je cède néanmoins... Vous aurez ce que vous demandez...

— C'est bien, monsieur le duc... j'ai toute confiance en votre parole.

La voiture s'arrêta.

Théfer mit la tête à la portière.

— Bourgeois, cria le cocher, nous voici aux fortifications...

— Nous sommes arrivés... répondit l'inspecteur en mettant pied à terre et en aidant son compagnon à descendre.

— Vous ne me gardez pas ?

— Non...

L'inspecteur de la sûreté paya largement, prit le bras de Georges et lui dit tout bas :
 — Nous continuons la route à pied... Il eût été imprudent de nous faire conduire plus loin. Les deux hommes se dirigèrent vers Bagnolet.

Il ne pleuvait plus, mais le ciel était noir comme de l'encre et la route déserte. Théfer hâtant le pas invita le duc à en faire autant.

Ils atteignirent bientôt le village dont ils trouvaient toutes les maisons closes et toutes les lumières éteintes ; ils le traversèrent et gravirent la route conduisant au plateau de la Capsulerie.

La pluie avait détrempé la terre et rendu le chemin difficile.

— La voiture aura de la peine à monter par ici... murmura Théfer. Le temps ne nous est pas propice...

Sur le plateau, une boue liquide remplissait les ornières.

Le duc voulut prendre le bas-côté du chemin. Le policier le saisit par le bras et le ramena brusquement vers lui.

— Qu'y a-t-il donc ? fit Georges étonné.

— Ne vous élevez pas de moi, monsieur le duc, il y va de la vie... De tous côtés s'ouvrent

des crevasses produites par des éboulements de carrières abandonnées... Un seul faux pas, et vous seriez perdu...
 Georges tressaillit.
 — Des crevasses?... répéta-t-il.
 — Oui, et la profondeur de quelques-unes est effrayante...
 Théfer, comme certains oiseaux de proie, voyait clair au milieu des ténèbres. Il s'arrêta.
 Regardez... dit-il en enflammant une allumette-bougie et en la jetant dans une fissure voisine de la route.
 La faible lueur illumina pendant le quart d'une seconde les parois de l'abîme et s'éteignit.
 — Cette route est effroyablement dangereuse ! murmura Georges d'un frisson effleura la chair.
 — Oui, dangereuse pour un homme ivre, ou pour l'imprudent qui voyagerait la nuit avec un proche parent désireux d'entrer vite en possession de l'héritage.
 Ces paroles, prononcées d'ailleurs sans arrière-pensée, firent de nouveau tressaillir le duc.
 Il eut peur, mais il se rassura bien vite en songeant que le policier n'avait aucun intérêt à se défaire de lui, au contraire.
 Les deux hommes continuèrent à marcher rapidement et silencieusement.
 Théfer tout à coup fit halte devant une porte percée au milieu d'un grand mur.
 — Monsieur le duc, dit-il, nous y sommes... Vous voyez que l'endroit est bien choisi...
 — Certes !...

